

Communiqué de presse

## Investissement Socialement Responsable (ISR) : trois chercheurs dénoncent une dérive de l'industrie financière.

Paris, le 14 janvier 2019

Existerait-il une différence entre ce qui est dit (*de jure*) et ce qui est réellement fait (*de facto*) ? Trois chercheurs de l'Initiative de Recherche "*Gestion du Risque et Stratégie d'Investissement*", une initiative jointe de l'**Institut Louis Bachelier** et **insti7**, se sont penchés sur la question en étudiant le marché de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'ISR est un "*concept polymorphe et parfois difficile à appréhender*" selon un rapport de l'**Autorité de Marchés Financiers** (AMF) publié en 2015. Dans le document de travail publié par le Center for Operations Research and Econometrics (CORE) de l'**Université Catholique de Louvain** (Belgique), l'équipe de recherche montre qu'**il existe une différence significative entre le positionnement ISR d'un fonds commun de placement** (marketing de la société de gestion ou label délivré par un tiers) **et les investissements effectivement réalisés** (les actifs détenus au sein du portefeuille).

L'étude, basée sur une méthodologie économétrique innovatrice (panel non linéaire) et une base de données unique, met donc en garde les investisseurs sur cette dérive de l'industrie financière. Mais les chercheurs vont plus loin: si la catégorisation des fonds conventionnels / ISR est biaisée, qu'en est-il du débat portant sur **l'impact de l'ISR sur la performance** ?

Ici encore les chercheurs font mouche en montrant que l'ISR *de jure* n'a pas d'impact significatif sur la performance financière. En revanche, l'ISR *de facto* a un impact négatif et significatif sur les performances des fonds. Conformément à la théorie financière (et au bon sens), il ne coûte rien de seulement dire que l'on investit de manière responsable. Cependant, investir en suivant une éthique induit une pénalité sur la performance financière car cela revient à rajouter une contrainte extra-financière à la gestion.

La conclusion des chercheurs est sans appel: les investisseurs particuliers et institutionnels doivent se méfier des apparences. Marketing ou labels ne riment pas forcément avec éthique.

Contacts

insti7

Dr. Jean-Baptiste Hasse Responsable  
Pôle R&D  
Tél : 01.47.42.77.50  
[jean-baptiste.hasse@insti7.com](mailto:jean-baptiste.hasse@insti7.com)

insti7

Quentin Lajaunie  
Chercheur doctorant  
Tél : 01.47.42.76.41  
[quentin.lajaunie@insti7.com](mailto:quentin.lajaunie@insti7.com)

Institut Louis Bachelier

Prof. Dr. Bertrand Candelon Directeur  
scientifique  
Tél : 01.47.42.77.50  
[candelonb@gmail.com](mailto:candelonb@gmail.com)

## Lien de téléchargement de l'étude :

<http://hdl.handle.net/2078.1/209797>

## Référence pour citation:

Canelon, Bertrand ; Hasse, Jean-Baptiste ; Lajaunie, Quentin. *SRI: Truths and lies*. CORE Discussion Paper; 2018/34 (2018)

## Verbatim

Prof. Dr. Bertrand Canelon : *"Cette étude plaide pour une meilleure régulation du marché de l'ISR."*

Dr. Jean-Baptiste Hasse : *"Il existe une différence entre ce qui est dit et ce qui est fait en matière d'ISR. Cette dichotomie s'ajoute à la problématique de définition de la finance responsable, renforçant ainsi l'asymétrie d'information sur ce marché. De plus, nos résultats relancent le débat sur l'impact de l'ISR sur la performance financière."*

Quentin Lajaunie : *"Pour apporter davantage de transparence aux investisseurs, le marché des fonds ISR nécessiterait que les pouvoirs publics améliorent les standards en vigueur, en développant les notations éthiques par des organismes indépendants."*

### A propos d'insti7

Insti7 accompagne de grands investisseurs (caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, fondations...) dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie en matière de placements financiers, ainsi que de grandes entreprises dans le cadre de l'épargne salariale et de l'épargne retraite de leurs collaborateurs.

Insti7 est un cabinet réellement indépendant (il ne perçoit aucune commission ou rétrocession de commission), ce qui lui procure une totale liberté d'action tant pour ses activités de conseil en investissements financiers que d'audit.

Site : [www.insti7.com](http://www.insti7.com)

### A propos de l'Institut Louis Bachelier (ILB)

L'Institut Louis Bachelier constitue avec la Fondation du Risque et l'Institut Europlace de Finance le « groupe » Louis Bachelier. Il s'agit d'un réseau de recherche partenariale en économie et finance qui héberge 47 programmes de recherche menant des travaux au sein des quatre axes suivants : transitions bancaires et financières, transitions numériques, transitions énergétiques et transitions démographiques. Il fédère 20 institutions académiques, près de 450 chercheurs et plus de 80 entreprises.

Site : <http://www.institutlouisbachelier.org>

## Contacts



### insti7

Dr. Jean-Baptiste Hasse Responsable

Pôle R&D

Tél : 01.47.42.77.50

[jean-baptiste.hasse@insti7.com](mailto:jean-baptiste.hasse@insti7.com)

### insti7

Quentin Lajaunie

Chercheur doctorant

Tél : 01.47.42.76.41

[quentin.lajaunie@insti7.com](mailto:quentin.lajaunie@insti7.com)

### Institut Louis Bachelier

Prof. Dr. Bertrand Canelon Directeur scientifique

Tél : 01.47.42.77.50

[canelonb@gmail.com](mailto:canelonb@gmail.com)